



Gingins, 28 octobre 2015

CONSEIL COMMUNAL
1276 GINGINS

Extrait des décisions du Conseil Communal de Gingins

Séance du 28 octobre 2015

Présidence : M. Pierre Schaller

Conseillers présents :	26
Conseillers excusés :	7
Conseiller absent :	1
Majorité :	14

Dans sa séance du 28 octobre 2015, le Conseil communal de Gingins a pris les décisions suivantes :

Indemnités municipales pour la législature 2016-2021

Vu le préavis municipal et après avoir entendu le rapport de la commission de gestion, le Conseil communal de Gingins a accepté le préavis municipal N°44 tel que présenté. Le Conseil adopte ainsi les indemnités pour la législature 2016-2021, soit CHF 12'000 francs pour les conseillers municipaux et CHF 29'000 francs pour le syndic, ainsi qu'une compensation pour les frais kilométriques de CHF 0,70/km.

Indemnités du Conseil communal pour la législature 2016-2021

Vu le préavis du Bureau du Conseil et après avoir entendu le rapport amendé de la commission de gestion, le Conseil communal de Gingins a accepté le préavis du bureau tel qu'amendé. Pour la prochaine législature, les indemnités du Président, de la Secrétaire, du Huissier et des membres des commissions seront de CHF 40.-/heure. La séance de Conseil, pour le Président et la Secrétaire sera de CHF 150.-/et les jetons de présence à 20.-/séance. Quant aux indemnités du Bureau de vote elles se monteront à CHF 40.-/heure.

Construction de logements sur la parcelle 407 - Demande de crédit d'investissement de CHF 2'835'000 francs

Le Conseil communal de Gingins a nommé la commission chargée de l'étude du préavis municipal N° 46 qui est composée de :

Mme Doris Sprunger
M. Fred Graber
Mme Françoise Jolivet

M. André Strebel
M. André Steiner

Réaménagement de la déchèterie - demande de crédit d'investissement de CHF 166'000 francs.

Le Conseil communal de Gingins a nommé la commission chargée de l'étude du préavis municipal N° 47 qui est composée de :

M. Michel Zryd
M. Jean-Luc Baldy
M. Serge Bally

Mme Doris Sprunger
M. Michaël Bumm

**Réaménagement de la place de sport - demande de crédit d'étude
Réponse intermédiaire à la motion Strebel**

Le Conseil communal de Gingins a nommé la commission chargée de l'étude du préavis municipal N° 48 qui est composée de :

M. André Strebel
M. Hans Brunner
Mme Martine Roch

M. Jonathan Buck
M. Michel Zryd

Nomination légale

Le Conseil communal de Gingins a nommé Mme Tina Hölzel en qualité de secrétaire suppléante du Bureau du Conseil.

Prochaine séance du Conseil communal le mardi 8 décembre 2015, heure à confirmer.

Pour extrait conforme :

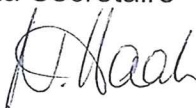
Le Président :



Pierre Schaller



La Secrétaire



Nathalie Haab